



APPEL D'OFFRES 2022-15

EXPLOITATION DU RESTAURANT DE L'ARÉNA D'ACTON VALE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription « Appel d'offres 2022-15 EXPLOITATION DU RESTAURANT DE L'ARÉNA D'ACTON VALE » et adressées à la soussignée seront reçues jusqu'à **11 h** le jeudi 23 juin 2022, pour être ouvertes publiquement le même jour et à la même heure.

CONDITIONS

1. Le soumissionnaire devra présenter sa soumission sur le formulaire de soumission. Les documents de soumission seront disponibles à compter de 8 h 30 le mardi 7 juin 2022 à l'adresse suivante :

**Ville d'Acton Vale
1025, rue Boulay
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
(450) 546-2703 poste 102**

2. Le prix soumis sera ferme et valide pour une période de quatre-vingt-dix jours à compter de l'ouverture des soumissions.
3. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Les soumissions non conformes aux spécifications et aux conditions pourront être rejetées.
5. Toute soumission qui n'aura pas été faite sur le formulaire fourni par la Ville sera refusée. Le soumissionnaire ne pourra retirer sa soumission après qu'elle aura été remise à la Ville. Si sa soumission est acceptée, il sera lié par les termes de sa soumission.
6. Toute soumission incomplète, conditionnelle, obscure ou qui contient des additions non demandées, des ratures, modifications ou irrégularités de toute espèce ou qui ne contient pas les déclarations exigées pourra être aussi rejetée comme irrégulière.
7. Pour de plus amples informations concernant cet appel d'offres, vous pouvez communiquer avec monsieur Stéphane Chagnon, directeur des Services culturels et sportifs, au 450 546-2703, poste 201.

Claudine Babineau, OMA
Greffière